

# Différences

EDITO

89

*Le Bicentenaire s'annonce foisonnant. Heureusement, on observe une volonté de s'appropriier les valeurs de 89, de leur donner toute leur portée. Liberté, égalité, fraternité, qu'est-ce que ça représente, deux cents ans après ? Comment faire de ces belles abstractions des réalités pleines et entières, ici et maintenant ?*

*Au 89 (tiens ! tiens !) rue Oberkampf, le MRAP — qui fête ses 40 ans — et Différences se concentrent précisément sur la citoyenneté. Notre numéro spécial de mars, un colloque en juin lui seront consacrés. Non pour gloser mais pour renforcer l'action sur le terrain. Ce qui fait obstacle à l'égalité des droits et des chances, dans les lois comme dans les comportements, sera non seulement inventorié mais bousculé. Les expériences positives seront popularisées et soutenues. Les luttes pour transformer les situations négatives seront développées. La pire atteinte à l'exercice de la citoyenneté, c'est la violence : le MRAP organise la mobilisation contre les menées criminelles des skinheads, des poseurs de bombes visant les foyers d'immigrés, de leurs inspireurs racistes. Les immigrés connaissent, par ailleurs, une intolérable précarité : le MRAP milite doublement pour l'abrogation de la loi Pasqua-Pandraud et pour le droit de vote des résidents étrangers. Il appartient à tous d'agir pour que 89 soit vraiment 89.*

Différences

## C'EST REPARTI !

### Un Différences à double détente

**V**oilà : Différences prend un nouvel élan, un nouveau rythme. Pour fournir à ses lecteurs le meilleur « produit » possible, compte tenu de la rigueur financière indispensable, une formule originale a été conçue, qui débute avec 1989 :

- chaque mois, paraîtra un numéro de 8 ou 16 pages, apportant des informations d'actualité sur les problèmes intéressant la lutte contre le racisme ;
- chaque trimestre, un numéro plus copieux (de 68 à 100 pages) offrira une réflexion approfondie sur un thème déterminé, avec études, débats, enquêtes, documents..., sans pour autant s'écarter des événements en cours.

Cette formule à double détente vise à satisfaire aussi bien les militants qui agissent au quotidien pour l'égalité, contre l'arbitraire et les préjugés, que les sympathisants de ce combat ou, simplement, quiconque souhaite savoir ce qu'il en est, ce qui se fait, ce que l'on peut faire...

Aujourd'hui, en effet, la question du racisme et ce qui s'y rapporte a pris, dans notre vie sociale et politique, une place telle qu'il n'y a pas une frontière étanche entre ceux qui y prêtent attention, qui s'en préoccupent et qui s'y opposent activement.

La fameuse loi Pasqua, le droit de vote des immigrés, leur situation dans l'Europe de demain, les sorties antisémites d'un Le Pen, la pluralité des cultures en France, les crimes de l'apartheid, les conflits ethniques un peu partout, la dimension humaine des relations « Nord-Sud » et « Est-Ouest » : ces quelques données — parmi beaucoup d'au-

tres — qui forment la trame de l'antiracisme en cette année du bicentenaire ne concernent-elles pas le plus large public ? Dès lors, la « spécialisation » de Différences, qui en traitera régulièrement, loin de nous confiner dans le cercle des « convaincus », devrait être ressentie comme utile, nécessaire, par un grand nombre de lecteurs, anciens et nouveaux. Votre mensuel répondra-t-il pleinement à votre attente ? Différences, vous le savez, affronte de rudes difficultés matérielles. Ce n'est pas original. A l'heure où de puissantes concentrations s'opèrent dans les médias, bien des publications s'essoufflent et disparaissent. Que Différences existe, joue son rôle, suppose un lien particulier avec ses « usagers ». Leur soutien est la condition de notre libre expression.

Après l'alerte de notre numéro de septembre, des fonds sont parvenus à la Société des Amis de Différences : suffisants pour autoriser ce redémarrage, mais pas assez pour assurer un avenir sans risques. C'est pourquoi il a été créé un abonnement couplé avec l'adhésion au MRAP, et chaque lecteur est invité à faire, s'il le veut bien, un geste complémentaire. Reportez-vous à la page 15 et choisissez la forme de votre participation au succès de notre commune entreprise.

C'est ainsi : le contenu, la présentation de Différences, sa diffusion, ses supports publicitaires, son rayonnement dépendent aussi de vous. Faisons ensemble que 1989 soit une bonne année. □

## SOMMAIRE

**ACTUEL** Papon doit être jugé ! 2  
Afrique australe : la liberté ? 4

**DOSSIER** Vote et citoyenneté. Pourquoi les immigrés doivent voter : l'action du MRAP, ses arguments. 6

**CULTURE** Des livres, des films. 11

**MOUVEMENT** Les positions, les actions du MRAP. 14

## ■ ATTENTAT DANS LES ALPES-MARITIMES

Les assassins ont frappé en pleine nuit. Pour tuer : une première explosion a créé la panique et fait sortir les résidents de leur chambre. La seconde bombe a éclaté au milieu de la petite foule. Un mort et douze blessés.

Le troisième attentat contre un foyer de travailleurs immigrés venait d'être commis au foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer. Comme à Cannes-La Bocca (mai 1988) ou Lyon (7 juillet 1988), l'attentat a eu lieu en pleine nuit, pour faire le maximum de victimes.

L'explosion a été doublement revendiqué par le groupe *Mas-sada*, se présentant comme un groupe de juifs d'extrême droite, anti-islamiques et par un *Mouvement national contre l'invasion maghrébine*.

Ce qui est certain, c'est que la même technique et les mêmes objectifs signent les trois attentats de ces derniers mois dans les Alpes-Maritimes. La région Sud est de toute façon depuis longtemps le territoire privilégié de groupes racistes — comme les « *Commandos de France* » — qui n'hésitent pas devant le meurtre.

A Cagnes-sur-Mer, ce sont plus de vingt kilos d'explosifs qui ont été utilisés : se les pro-

curer et les utiliser demande une organisation que la police n'a su ni repérer ni démanteler. Pour combien de temps encore ?

Comment des groupes maniant l'explosif peuvent-ils agir aussi facilement sans être repérés, sauf à bénéficier d'un climat favorable ? Car cette région est une de celle où l'extrême droite est le mieux implantée : nostalgiques de l'Algérie française et racistes hystériques y forment un milieu apte à nourrir l'activisme fascisant.

Que ces gens-là ne soient pas sous surveillance est impossible. La dénonciation du crime, outre celle des associations antiracistes, est aussi venue des plus hauts sommets de l'Etat. Un groupe de lutte contre la violence raciste a été créé au niveau gouvernemental. Bien, mais la violence raciste trouve ses racines dans un discours et des pratiques banalisées. C'est là qu'il faut frapper.

Un gage d'efficacité ?

Sur place, après l'émotion et la colère, c'est la solidarité qui a pris le relais. Quarante-huit heures après l'attentat, les antiracistes manifestaient. Pour que justice soit faite.

## SKINS : APRES ROUEN ET LILLE BREST

Le procès des skins-head de Brest a été reporté pour une question de vice de forme dans la procédure. On en reparlera en avril. Sur la quinzaine de skins appréhendés à Brest après les violences qui ont secoué Rouen, neuf ont entre 14 et 19 ans. Des ados pas comme les autres, dont le livre de chevet est « *Mein Kampf* ». Les enquêteurs en ont trouvé deux exemplaires lors d'une perquisition, ainsi que des tenues militaires et des battes de base-ball. Leurs objectifs pour 1989 étaient consignés dans un texte : assiéger les bars où se trouvent des étrangers, perturber le concert de *Bérurier Noir* programmé en avril, et... faire le salut à l'hôtelier devant la mairie de Brest. Une manière bien nazie de célébrer le bicentenaire.

Le MRAP a rendu public un communiqué dans lequel il constate que « même si cette violence est une forme de protestation contre le mal de vivre, elle représente néanmoins une grave menace pour l'ordre public » et demande « que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre de ces groupes, notamment par une application ferme de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 ainsi que la dissolution des groupes d'extrême-droite qui utilisent et alimentent ces groupes ».

## ■ PAPON DOIT ETRE JUGE !

Modest Leonhard von Korff, ancien chef de la Gestapo de Châlons-sur-Marne a comparu dernièrement devant un tribunal de Bonn (RFA). Au cours du procès, commencé il y a plus d'un an, von Korff a été reconnu responsable de l'arrestation de 185 juifs, y compris des femmes, des enfants et des vieillards et de les avoir transférés au camp de Drancy. Toutes ces personnes ont ensuite été déportées dans le camp d'extermination d'Auschwitz où elles ont été tuées. Le procureur a requis six années de prison. Von Korff a été finalement dispensé de peine.

### Un record de la durée d'instruction

Le chapitre collaboration, l'affaire Papon continue de traîner. Il a fallu attendre longtemps pour apprendre l'inculpation, fin juillet, de cet ancien ministre.

Les premières plaintes ont été déposées en 1981 et deux inculpations pour crimes contre l'humanité avaient été annulées en 1987 !

Les accusations dont Maurice Papon a à répondre ne sont pourtant pas minces : secrétaire général de la Gironde de 1942 à 1944, il a contribué à la déportation de 1640 juifs de Bordeaux. Deux autres hauts fonctionnaires de l'époque Maurice Sabatier (ex-préfet) et Jean Leguay (responsable de la police de Vichy) sont impliqués.

Aux lenteurs inexplicables du dossier s'ajoute donc aujourd'hui une inculpation quasi-clandestine. Pourquoi cette discrétion ?

Autre manœuvre dilatoire : la tentative en décembre dernier, de la chancellerie, de demander une « expertise historique » dont le résultat le plus clair aurait été de retarder de deux ans encore la procédure.

« On finira par atteindre un record de la durée de l'instruction » dénonce Serge Klarsfeld pour qui ces freinages sont « un révélateur d'un refus de juger l'action antijuive quand

il s'agit de personnages respectables de la société française d'après-guerre. »

Barbie a été jugé, Papon doit l'être, sauf à penser qu'il y a une différence entre les crimes commis par les Nazis et ceux commis par leurs collaborateurs français.

Maurice Papon a 79 ans. Y aurait-il une tentation de la justice de laisser s'éteindre « de mort naturelle » un dossier gênant ?

Les familles de victimes et

les associations parties civiles entendent bien, elles, que l'abcès soit vidé. M<sup>e</sup> Roland Rapaport, président-délégué du MRAP et avocat de l'association a exprimé sa « stupéfaction et sa très vive inquiétude face à l'évolution de l'instruction » dans l'affaire Papon.

« Il n'est pas imaginable, a-t-il conclu, que l'instruction soit menée délibérément à l'insu des victimes. »

Cité à comparaître fin novembre dernier devant la chambre d'accusation de la coup d'appel de Bordeaux, les représentants du MRAP ont confirmé la constitution en partie civile du mouvement. Ils ont rappelé la sentence du jury d'Honneur qui, en 1981, était chargé d'apprécier le comportement de Papon de mai 1942 à août 1944 en tant que secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Ce jury avait fait sienne la déclaration de M. André Gillot prononcée le 16 juillet 1944 sur les ondes de la BBC. Cette déclaration indiquait notamment que « malgré la solidarité qui se manifestait alors, malgré tout ceux qui luttèrent pour arracher des victimes à l'ennemi, il y eut assez de collaborateurs pour l'aider dans sa tâche, assez de fonctionnaires pour recenser les juifs, assez de policiers pour les arrêter, assez de bourreaux pour les livrer ». Une raison suffisante pour faire toute la vérité sur la responsabilité de Papon.

## ■ LA HAINE DEMEURE AU FN

Selon un sondage SOFRES, 62 % des personnes interrogées jugent racistes les thèses du Front national. Ce n'est pas franchement une révélation mais un argument développé par l'avocat du *Monde*, M<sup>e</sup> Yves Baudelot, dans le cadre d'une procédure de justice qui opposait le quotidien du boulevard des Italiens et Le Pen, au sujet d'un article paru en octobre 1985. Cet argument n'a pas convaincu la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris qui a condamné *Le Monde* ainsi que *Libération* pour un article similaire. L'impuissance de la justice à condamner un homme politique qui déclarait en 1962 « je n'ai rien à cacher, j'ai torturé parce qu'il fallait le faire » se trouve confirmée par ce genre d'affaire où les tribunaux refusent à « se satisfaire de vraisemblance »...

Le Pen veut oublier ou plutôt faire oublier son passé de para et de député poujadiste volontaire dans le 1<sup>er</sup> REP en septembre 1986. Qui se mêle de rafraîchir les mémoires se trouve en but aux actions judiciaires. C'est encore le cas du cinéaste René Vautier et du quotidien *l'Humanité* qui subissent l'accusation de diffamation. Pourtant, comme l'exprime l'historien Pierre Vidal-Naquet, à propos de l'amnistie des crimes de guerre, « révéler ce qu'on veut cacher fait partie d'un devoir civique ». Le caractère raciste des discours des dirigeants du Front

national ne fait plus de doute qu'auprès des oreilles complaisantes. Le Pen a même eu l'outrecuidance de traiter le MRAP d'« organisation raciste » (*sic*) le 29 mars dernier sur les ondes d'Europe 1. Il a été condamné pour ce fait pour diffamation par la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal de grande instance de Paris.

Quant aux journalistes Anne Sinclair et Philippe Alexandre, interpellés par *National-Hebdo* sur la base notamment de leur origine juive, ils ont tous deux décidé d'engager des poursuites contre l'hebdomadaire. François Brigneau, auteur des articles en question, n'a en réalité fait que récidiver à l'égard d'Anne Sinclair qui l'avait fait condamner en février dernier à 150 000 F de dommages et intérêts pour « injures à résonances racistes ».

L'obsession du FN à l'égard des juifs est toujours présente dans des propos volontairement allusifs destinés notamment à se soustraire aux dispositions antiracistes de la loi française. Encore dernièrement, lors d'une manifestation du FN, étaient évoqués « ces juifs qui en font trop » et les « associations algériennes » qui défilaient le même soir contre la répression menée en Algérie. « *Etrangers dehors* » fut le leitmotiv final des manifestations pour le rétablissement de la peine de mort.

## ■ ARMENIE : LA TRAGÉDIE ET LES TENSIONS ETHNIQUES

Entre 55 000 et 100 000, le bilan des victimes du séisme du 7 décembre en Arménie restera sans doute longtemps incertain.

Ce désastre, qui a suscité un extraordinaire élan de solidarité dans toute l'Union Soviétique et dans le monde, aura-t-il aussi pour effet d'atténuer le conflit ethnique dont les violences secouaient la région depuis déjà de longs mois ? Un tel malheur devrait rapprocher Arméniens et Azeris, d'autant plus que les autorités locales et nationales, ainsi que la presse, insistent sur la nécessité de surmonter

les vieux ressentiments opposant ces populations voisines et souvent mêlées.

Les informations mises en lumière par les responsables soviétiques eux-mêmes, au lendemain de la catastrophe, montrent quelques aspects de la situation dans laquelle des frustrations et mécontentements, tant en Azerbaïdjan qu'en Arménie, ont pu être transformés en haine de « l'Autre ». La « perestroïka », qui a bousculé bien des habitudes et engendré chez certains des réactions de panique, pourrait désormais imposer

## ■ ANTIRACISME : Revues ÇA BOUGE

### A la Préfecture de Paris

Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris, a signé une lettre-circulaire mettant en garde très fermement les policiers contre le racisme et l'usage inconsidéré de leur arme. Coïncidence ? C'est au lendemain du colloque du MRAP « justice et police face au racisme » que cette circulaire est arrivée dans les commissariats. Nos amis policiers, présents à la rencontre, qui ont exprimé leurs difficultés à lutter contre la xénophobie ont dû se réjouir de cette initiative. Les militants du MRAP également. D'autant plus que la loi de 1972, qu'ils connaissent bien pour la diffuser en de multiples circonstances, est citée à plusieurs reprises comme un cadre indispensable de l'exercice de la fonction policière.

### A l'Assemblée nationale

Les efforts du MRAP ne sont pas vains. En juin dernier, le mouvement suggérait aux députés l'idée de la constitution d'un groupe interparlementaire contre le racisme. C'est aujourd'hui, chose faite. Le groupe est constitué et présidé par Yves Durand, député socialiste du nord. Ces députés antiracistes pourraient commencer par alerter leur collègues sur la nécessité d'abroger la loi Pasqua dans les plus brefs délais.

*Images Nord-Sud* (moving pictures), c'est le titre du bulletin publié par Television Trust for the environment, désormais disponible en français. Financé entre autres par la CEE, le bulletin donne des informations sur les films disponibles concernant l'environnement et le développement. Le n° 1 est consacré à la dette du tiers monde. (Association des Trois Mondes, 63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.)

Pour mieux connaître le Guatemala, les informations essentielles sont dans *Solidarité-Guatemala*. Un spécial vient de sortir avec des articles sur la paix en Amérique centrale, les droits de l'homme dans pays et une interview de Jairo (8 pages !) à propos de son dernier album : *Nicaragua*. (67, rue du Théâtre, 75015 Paris.)

*Les Autres*, journal grenoblois présente un dossier sur le devoir d'insertion. La revue bimestrielle se consacre à l'immigration et se proclame antiraciste. (SAID 5, place Sainte-Claire, 38000 Grenoble.)

Le n° 81 du *Bulletin du CITM* offre un dossier sur les Kurdes et sa revue des points chauds. (CITIM 70, rue de Bayeux, 14000 Caen.)

Second volume du dossier de *Bwenando* (arrivé très tard suite aux mouvements de grève) consacré à l'affaire d'Ouvéa. Des témoignages qui mettent à mal la version officielle et en disent long sur l'irresponsabilité de certains politiques. (BP 1671 Nouméa)

Cinq pages sur Israël et Palestine dans *Hommes et Libertés* (n° 52 et 53) qui consacre treize pages à un dossier sur la liberté de l'information. (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris)

## ■ LOI PASQUA : UN PAS EN AVANT, DEUX EN ARRIERE

La loi du 9 septembre 1986 (1) continue de frapper même si l'on assure, ici et là, qu'elle est appliquée « mollement ». A Aix où des jeunes antiracistes ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et à de lourdes amendes pour s'être opposés à l'expulsion d'un Comorien, à Dinan où un professeur marocain est actuellement menacé d'expulsion ainsi qu'à Villeteuse, dans la région parisienne, où c'est un étudiant zairois qui est aussi menacé d'expulsion...

Cette loi injuste, véritable machine à fabriquer des clandestins, n'est toujours pas abrogée. Aucun signe concret ne se profile à l'horizon. Pourtant, de nombreuses associations dont le « Réseau » (qui regroupe 120 associations humanitaires et antiracistes) continuent de peser sur les pouvoirs et l'opinion publics. Pourtant, les dirigeants du parti socialiste se déclarent hostiles à cette loi, qu'ils

avaient d'ailleurs fait déférer devant le Conseil constitutionnel, lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Pourtant, certains centristes se déclarent prêts à examiner leur point de vue sur la teneur de la loi Pasqua. C'est le sens d'un courrier adressé par Pierre Méhaignerie au MRAP dans lequel il affirme être « attentif à toute initiative parlementaire qui pourrait concerner la révision de tout ou partie des textes en vigueur ».

L'argumentation développée par le Président de la République à la veille de sa réélection semble aujourd'hui quelque peu dépassée. S'il ne faut pas contribuer à faire de l'immigration un sujet-balle de ping-pong dans l'alternance entre les majorités politiques, s'il faut un débat avant de réviser la loi par souci de consensus, qu'attend-on pour se diriger vers cette démarche ? Aujourd'hui, les partisans d'hier déclarent que la « loi Pasqua

a été votée dans une période particulièrement troublée où la sérénité a peut-être fait défaut » et les socialistes affirment leur opposition : le consensus est peut-être à portée de la main, il suffirait de la tendre...

Le MRAP, pour sa part, poursuit sa campagne avec l'ensemble des associations qui partagent son point de vue, y compris sur la question du droit de vivre en famille, et selon une action propre. Ainsi, une carte-pétition est actuellement en cours d'édition, qui sera respectivement adressée au Président de la République, au Premier ministre, et au président de l'Assemblée nationale. Pour l'abrogation de la loi Pasqua, pour le droit de vote des immigrés. Avant mars 1989.

(1) Deux brochures sont à votre disposition au siège du mouvement : « Face aux expulsions, que faire ? » et « Une loi injuste et dangereuse » ainsi qu'un ensemble de documents rassemblés en « annexes ».

## ■ ARMES CHIMIQUES : ÇA SUFFIT !

Dans le courant de ce mois se tient une Conférence internationale sur l'utilisation des armes chimiques. Il serait temps que la responsabilité des grandes puissances qui fournissent technologies, armes et matériels aux semeurs de morts par les gaz chimiques soient clairement mise en évidence. L'extermination au moyen de gaz toxiques de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants kurdes par les forces irakiennes, il y a quelques mois, doit aussi être à l'ordre du jour. On se demande si Roland Dumas, lors de sa dernière visite à Bagdad, a tenu compte de cette lourde réalité. Au cours des négociations, les Irakiens ont argué qu'ils avaient devant eux trois (sic) années difficiles. Est-ce le temps qui leur faut pour venir à bout du peuple kurde ?

## ■ AFRIQUE AUSTRALE DEMAIN LA LIBERTE ?

Nelson Mandela n'a pas obtenu le prix Nobel de la paix ! Tant pis ! Nous sommes habitués depuis trop longtemps aux rendez-vous manqués entre la dignité humaine et sa reconnaissance officielle pour perdre espoir. D'autant plus que l'Assemblée générale de l'ONU a décerné son prix des Droits de l'homme à Mandela précisément, et à sa femme, Winnie.

Kobie Coetsee, le ministre sud-africain de la justice (sic), après avoir placé le leader de l'ANC en résidence surveillée, proposait que « sa famille soit autorisée à rester avec lui d'une manière plus libre et de façon permanente ». Ce à quoi Winnie Mandela a aussitôt rétorqué : pas question « tant que tous les autres prisonniers politiques ne bénéficieraient pas des mêmes privilèges ». Le gouvernement sud-africain ne peut comprendre que la liberté ne se négocie pas au cas par cas.

Du côté de la lutte anti-apartheid en France, il faut signaler la présence du MRAP à l'hommage rendu au Champ-

de-Mars par une kyrielle de personnalités du monde de la Culture et des Arts. Retenons simplement l'appel au boycott lancé par l'actrice Valérie Kaprisky et cette description faite par le conseiller fédéral socialiste suisse et écrivain Jean Ziegler : « Ce pouvoir raciste, la plus grande force militaire en Afrique, est un colosse aux pieds d'argile, sa dette extérieure est de 26 milliards de dollars pour un produit national brut de 67 milliards. » Si l'on s'accorde sur le constat que la crise économique affaiblit le régime de l'apartheid, l'urgence et la validité de sanctions économiques de la part de la communauté internationale, et notamment des pays industrialisés, deviennent encore plus nécessaires.

Les négociations entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud aboutissent enfin à un accord qui porte sur le retrait des forces internationalistes cubaines et des forces militaires sud-africaines du territoire angolais et sur l'indépendance de la Namibie. Le « protocole de Brazzaville » conclu sous l'égide

américaine devrait amener sept mois après la ratification officielle et approbation par le Conseil de sécurité des Nations unies la tenue d'élections en Namibie, en vertu de la résolution 435 des Nations unies. Cette résolution est bafouée depuis 1962 par l'Afrique du Sud qui n'a pas cessé de piller illégalement et au grand jour les richesses (notamment l'uranium) de ce pays. Il faut se réjouir avec les Namibiens de cette ouverture vers la libération de leur terre mais la démarche de compromis adoptée par l'Afrique du Sud (qui a de plus en plus de difficultés à tenir plusieurs fronts de répression et d'occupation en même temps), ne doit pas cacher la nature réelle du régime en place et ses références nazies notoires. Demain la liberté en Afrique australe ? Oui, si la liberté des Namibiens n'est pas phagocytée par quelque manœuvre à venir, si Mandela et tous les prisonniers sont libérés, si le système de l'apartheid est démantelé, si la paix est retrouvée en Angola. Oui, la liberté est pour demain.

## ■ PROCHE-ORIENT : RENDEZ-VOUS DE LA PAIX

A Genève, en cette fin d'année, la paix avait rendez-vous avec les peuples du Proche-Orient. Un pas décisif a été franchi par les dirigeants américains : le 15 décembre, changeant d'orientation en quelques heures, ils se sont déclarés prêts à « engager un dialogue substantiel » avec l'OLP, à laquelle ils déniaient jusque-là toute représentativité.

Il est vrai que Yasser Arafat avait auparavant précisé de façon catégorique les positions palestiniennes. Dans son discours devant l'assemblée générale de l'ONU, la veille, il rappelait que, depuis plusieurs années déjà, l'OLP avait renoncé au « rêve » d'un seul Etat palestinien démocratique où auraient pu coexister à égalité juifs, Arabes et chrétiens, et avait « pris l'initiative d'alter-

natives réalistes susceptibles d'être appliquées ».

C'est un fait qu'il s'était maintes fois prononcé pour des plans de paix impliquant la reconnaissance (implicite) d'Israël.

A Genève, dans sa conférence de presse (14 décembre), il réaffirmait : « (...) le droit de toutes les parties à exister en paix et en sécurité, y compris l'Etat de Palestine, Israël et leurs voisins » (...); nous renonçons totalement et absolument à toutes les formes de terrorisme »...

Cette insistance a débouqué l'intransigeance américaine. Pourtant, on ne saurait réduire le tournant historique intervenu, à une question de mots. Ce qui a le plus pesé, c'est sans nul doute la situation sur le terrain. Le 9 décembre, l'Inti-

fada, la « révolte des pierres » atteignait exactement un an. Le bilan de la répression israélienne s'élève à 386 Palestiniens tués, dont 137 de moins de vingt ans, 45 000 blessés, 33 expulsés, 2 500 déplacés, 7 000 emprisonnés, ainsi que 278 maisons détruites ou vidées, 10 000 arbres fruitiers déracinés. Malgré cela, la lutte d'un peuple aux mains nues, particulièrement de sa jeunesse, n'a pas pu être brisée, elle se poursuit et ne cessera pas.

Les dirigeants israéliens ont manqué le rendez-vous de Genève : formeront-ils désormais le « camp du refus », alors que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en Israël même et parmi les juifs dans le monde entier, en faveur d'une réponse positive aux nouvelles données de la situation ?

Louis Mouscron

## HOMMES & MIGRATIONS

revue mensuelle

Politiques de migration  
Réglementation  
Statistiques  
Scolarisation  
Insertion sociale  
Culture  
Vie associative

Abonnement

France - un an - 200 F  
Etranger - un an - 300 F

40, rue de la Duée  
75020 Paris  
Tél. : 47 97 26 05

Pompes funèbres  
Marbrerie

CAHEN  
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

TOUTE L'ANNEE

JEAN LEGRAND

vous propose



du foie gras frais  
au détail  
oie ou canard,  
magrets frais  
ou fumés,  
cassoulets,  
confits...

58, rue des Mathurins - 75008 Paris -  
42.65.50.46

18, rue Montmartre - 75001 Paris -  
42.36.03.52

Bicentenaire :

La citoyenneté, hier  
et aujourd'hui

La commémoration du bicentenaire de la Révolution française prend parfois l'allure d'un formalisme sans intérêt. La suppression du concert interethnique de J.M. Jarre qui devait avoir lieu le 14 juillet est regrettable. Surtout si cet abandon devait laisser place (et c'est ce qui se profile à l'horizon) à une focalisation sur la rencontre au sommet des chefs d'Etats des pays industrialisés. La fête populaire à laquelle on était en droit de s'attendre aura-t-elle lieu ? Le MRAP se prépare à cette perspective. Les comités locaux et fédérations sont précisément invités à commémorer cette grande date de l'histoire de la France en donnant à leurs activités une ouverture sur l'actualité pour que les valeurs de 89 ne soient pas considérées comme des dogmes hors-temps, mais comme des principes devant constamment conduire à améliorer la condition de l'homme et du citoyen.

On se félicitera des projets de réalisation audiovisuelle que M. Jeanneney a présentés le mois dernier. Notamment « l'Histoire de la Révolution française » de François Furet et Roger Stéphane (FR3) et la réalisation par Hervé Baslé du « Journal de la Révolution française » de Michel Vovelle (Antenne 2). Le colloque que prépare le MRAP, intitulé « Deux cents ans de citoyenneté française » et qui devrait se dérouler début juin est précisément parrainé par cet historien de qualité. Une pochette, rédigée par deux historiens, et consacrée à « l'œuvre émancipatrice de la Révolution française » est actuellement en cours d'édition. Une chronologie, une bibliographie et des notices biographiques clôtureront ce travail. Au MRAP, on est pour la fête et pour la connaissance.

# VOTE ET CITOYENNETE

Les élections municipales de mars prochain ramènent sous les feux de l'actualité la question du droit de vote des immigrés.

Le MRAP s'est prononcé dès 1985 pour que les immigrés votent et soient éligibles. L'idée a fait son chemin. Mais n'est-il pas déjà trop tard : si la question n'est pas réglée pour les municipales de 1989 où en serons-nous dans six ans, en 1995 ? La campagne menée en ce moment pour le droit de vote des immigrés n'est-elle pas perdue d'avance ?

Sur le terrain, les associations qui luttent pour l'égalité se heurtent à des arguments éculés, sans fondements réels, voire racistes. Certains politiciens en font même leur fond de campagne. C'est pourtant de simple justice qu'il s'agit, de la conquête d'un droit normal. Le droit de vote de tous les citoyens est aussi plus que cela : une condition du développement de notre pays. L'interdiction du suffrage d'une partie de la population n'est pas d'hier. Il y eu des limitations par la résidence, par l'argent, par le sexe, par l'âge. Il y a aujourd'hui celle de la nationalité.

Qu'est-ce qu'un citoyen ? Celui qui vit, travaille dans un pays et participe à sa vie sociale. Mais quand on lui refuse le droit de voter sur des décisions qui engagent son avenir et celui de sa famille ?

Le MRAP vient de lancer une campagne pour le droit

de vote des immigrés, liée aux actions menées contre la loi Pasqua. Car citoyenneté et droit de vote vont de pair, tout comme pour voter il faut d'abord pouvoir résider. De nombreux comités locaux ont ainsi fait des réunions publiques, écrit aux préfets ou interpellé les parlementaires.

Une carte-pétition contre la loi Pasqua et pour le droit de vote des immigrés a été éditée, destinée au président de la République, au président de l'Assemblée nationale, au Premier ministre.

Trois millions d'immigrés vivent en France depuis très longtemps, ils resteront, leurs enfants resteront. Ils ont relevé l'économie de la France après la guerre, ils ont construit les routes, les écoles, les logements que la collectivité utilise. Ils paient des impôts et cotisent aux diverses caisses de Sécurité sociale et de retraite. Mais ils ne participent pas à l'élection du maire de la commune où ils vivent, parfois depuis trente ans. Et on voudrait qu'ils s'intègrent !

D'autres pays ont choisi des voies différentes sans que l'apocalypse promise se produise, au contraire. Loin des discours politiques qui utilisent la peur de l'autre et le racisme, il faut pourtant réfléchir et agir pour l'égalité. Calmement et raisonnablement avec des arguments. Les voici.

## 2 Le droit de vote aux immigrés réglerait-il tous les problèmes d'exclusion ?

Le droit de vote ne suffira pas, bien sûr, à faire disparaître les injustices dont les immigrés sont les victimes ni à régler tous les problèmes.

Mais la participation des immigrés à la recherche de solutions progressives aux problèmes de société communs à tous contribuera à faire disparaître la méconnaissance réciproque, base d'incompréhension qui engendre les phénomènes de racisme et de peur.

Les élus locaux devront en outre prendre en compte les difficultés de populations désormais participantes aux scrutins.

## 3 Les Français ne sont pas d'accord pour que les immigrés votent !

Les sondages le démontrent, les Français refusent que les immigrés votent, sans pour cela être tous racistes ou xénophobes.

Cette réalité est largement due à la confusion entretenue volontairement par nombre d'hommes politiques (ou de médias) entre *immigrés* (installés durablement en France et qui participent au développement du pays) et *étrangers* (ceux qui vivent temporairement en France). Mais c'est mépriser les Français que de penser qu'ils sont incapables d'évoluer en entendant une argumentation basée sur les principes républicains et humanistes.

Cette argumentation, il est de la responsabilité de tous de la développer, citoyens, hommes politiques et associations.

## 4 Les étrangers vont faire la loi chez nous !

Une réflexion souvent entendue et apparemment frappée au coin du bon sens. Mais quelle sottise en réalité ! Les immigrés ne sont plus des étrangers. D'origine étrangère, ils se sont durablement installés en France, leurs enfants naissent ici, fréquentent l'école et sont élevés comme de petits Français. Ils seront français demain, partageant la même culture et les mêmes valeurs. En outre, les immigrés représentent environ 5 % de la population totale du pays. 5 % qui ne sauraient faire la loi, pour autant que l'on considère que les immigrés forment un bloc homogène, culturellement et politiquement parlant.

La constitution d'un « parti étranger » relève du pur fantasme tant est diverse cette population : 47 % d'Européens, 39 % de Maghrébins, 8 % d'Asiatiques et 4 % venant d'Afrique noire.

Quand le droit de vote fut donné aux jeunes de 18 ans, certains présidaient qu'ils voteraient pour la gauche ou pour les extrêmes, ou qu'ils ne voteraient pas. On sait, aujourd'hui, que ces nouveaux électeurs se répartirent entre les différents courants, grosso-modo comme leurs aînés. Il en sera probablement de même pour les immigrés.

Mais peut-être les partis tiendront-ils mieux compte de leurs problèmes ! La reconnaissance de l'égalité de droits est au contraire une chance à saisir pour éviter que ne se constituent au sein de certaines communautés immigrées, aujourd'hui marginalisées, des groupes de pression, voire des forces sociales explosives, faute de droits réels. Car l'exclusion n'est possible que par la violence et elle suscite la violence.

## 5 Dans les autres pays, les immigrés ne votent pas !

Si. Les immigrés votent dans certains pays, en Europe même. Sur ce terrain, la France des droits de l'homme accuse un certain retard sur ses partenaires.

Dans le canton de Neuchâtel, en Suisse, les résidents étrangers votent aux élections cantonales après cinq ans de résidence. Un an suffit pour participer aux élections municipales. Et ce, depuis 1960.

En Irlande, c'est acquis depuis 1974 pour les élections communales.

En Suède, il faut trois ans de résidence pour participer aux élections locales et régionales depuis 1975.

Au Danemark, même situation depuis 1981, tout comme en Norvège depuis 1983.

Aux Pays-bas, en 1984, le Parlement a voté une révision constitutionnelle pour permettre aux résidents étrangers de voter.

En Espagne, la nouvelle Constitution reconnaît le droit de vote aux ressortissants des pays qui reconnaissent, en réciprocité, le droit de vote aux Espagnols y résidant. En Grande-Bretagne ou en Australie, le droit de vote est accordé aux ressortissants du Commonwealth et de l'Irlande...

Que l'on sache, ces décisions n'ont entraîné aucun bouleversement politique mais, en revanche, l'intégration des résidents étrangers s'effectue dans de meilleures conditions, tant pour eux que pour les nationaux.

## 6 Les associations d'immigrés n'en veulent pas, de ce droit !

Si leur attitude fut longtemps hostile ou réservée à l'égard du vote et de l'éligibilité des immigrés en France, ce n'est plus vraiment le cas.

Certaines craignaient pour leur représentativité, d'autres pensaient que cela éloignerait les immigrés de leur pays d'origine. D'autres, enfin, refusaient par principe d'avoir l'air de s'immiscer dans une question politique intérieure française.

Aujourd'hui, nombre d'entre elles ont des positions différentes, en évolution. Mais surtout les associations issues de la jeune génération, nées dans les grands mouvements pour l'égalité de ces dernières années sont, pour la plupart, en faveur de ces mesures. Car ces jeunes (qui sont l'avenir) savent que leur vie se fera ici, avec les Français de souche, et qu'il importe donc de le préparer ensemble.

Ils savent qu'ils ont en commun avec les autres citoyens de ce pays un avenir qu'il faudra bien construire et que cela passe par l'égalité des droits.

De toute façon, la reconnaissance d'un droit (de vote et d'éligibilité) ne constituerait pas une obligation pour les résidents étrangers.

C'est en revanche une question capitale pour la démocratie : une nation qui refuse à plusieurs millions d'habitants le droit de participer aux décisions politiques concernant la société où ils vivent n'est pas une démocratie. Si certains immigrés ne souhaitent pas voter (comme une proportion non négligeable de nationaux), c'est leur liberté. Mais la France ne serait plus une République démocratique si elle continuait à refuser le droit de vote à une partie de sa population.

## VOUS FEREZ LE RESTE...

« L'immigration est devenue l'otage d'une politique d'ouverture, c'est la continuité, malgré le changement... », constat amer d'Hayet Boudjema à la rencontre européenne des jeunes pour l'égalité organisée à Paris les 17 et 18 décembre dernier. La dirigeante de SOS-Racisme venait de faire le bilan que les discriminations raciales n'avaient pas disparu, ni la loi Pasqua malgré la large confiance faite sur ce point à François Mitterrand par une large partie de la jeunesse.

Pourquoi alors avoir invité Jacques Delors qui, plaçant pour l'Europe des « patrons » affirmera crûment dans ces assises : « Je suis chargé de faire l'Europe des marchands, vous ferez le reste... » ? Le reste restant dans le vague.

Le message de François Mitterrand à la rencontre était plein de conseils : « Vous devez faire preuve de détermination, de volonté mais aussi de confiance et d'enthousiasme... vous devez faire entrer dans la pratique quotidienne et dans nos lois de nouveaux droits qui découlent de cette transformation : droit à la protection de l'individu exposé aux manipulations de l'informatique et de la génétique, droit à un environnement sain et harmonieux mais aussi (quand même ! NDLR) droit d'asile, droit des minorités, droits des immigrés. Votre tâche est belle.

En clair : je suis là, merci de votre confiance, mais débrouillez-vous.

Il reste à suivre le conseil de Jacques Delors : faisons-le nous-même, avec la détermination que concède le président aux antiracistes !

France Loisirs   
LE PLUS GRAND CLUB DE LIVRES

## 1 foyer sur 5 est déjà adhérent à France Loisirs

- un catalogue trimestriel gratuit
- plus de 400 livres reliés, des disques, des jeux
- des prix exceptionnels
- des achats « à la carte » par correspondance ou dans nos **190** librairies et boutiques près de chez vous

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ÉCRIRE A :  
FRANCE LOISIRS - SERVICE 1000 - 75759 PARIS CEDEX 15

### L'AGNEAU DORÉ CRÉATIONS PARIS-CUIR TÉL. 206.89.17 (lignes groupées)

FABRICANT-GROSSISTE-VENTE DIRECTE  
SPÉCIALISTE DE LA FOURRURE  
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Prêt-à-porter hommes-femmes  
10 % de remise à la caisse

VÊTEMENTS CUIR - MOUTON RETOURNÉ  
BLOUSONS - VESTES - MANTEAUX

Ouvert du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures,  
sans interruption

44, rue des Vinaigriers (dans la cour)  
75010 Paris

Métro : Gare de l'Est - Jacques Bonsergent

### GACD

27, rue Bleue  
75009 Paris

LES PIEDS SENSIBLES  
c'est l'affaire de

### SULLY

Confort, élégance, qualité,  
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres  
5 rue du Louvre  
53 bd de Strasbourg  
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,  
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :  
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6<sup>e</sup>  
5 % sur présentation de cette annonce



### 7 Ne serait-il pas plus simple que les immigrés se fassent naturaliser ?

La question n'est pas neuve et est partagée par de nombreuses personnes qui sans être racistes ont le souci de préserver « l'identité nationale » française (une notion très vague et qui ne veut d'ailleurs pas dire grand-chose). Pour les élections municipales (qui sont à l'ordre du jour cette année), cette interrogation est presque sans objet. Ces élections ne décident pas de l'avenir de la nation, de la politique de la France ni même des lois qui s'imposeront à la collectivité.

Elles ont certes une signification politique (surtout dans les grandes villes) mais le pouvoir qu'elles donnent aux élus est limité à la gestion des affaires locales. Tous les habitants de ces collectivités locales paient des impôts et ont leur mot à dire, en tant qu'habitants dans la cité. Il n'est pas ici question de nationalité, puisque on ne demande pas leur avis aux habitants des communes voisines.

Il n'y a donc pas de raison d'exiger la qualité de national, — la naturalisation — pour ce type d'élection, que ce soit pour le vote ou l'éligibilité. C'est le temps de résidence qui doit être pris en compte.

Le seul problème à ce niveau réside dans la qualité de grands électeurs (pour les sénatoriales) des conseillers municipaux. Des aménagements peuvent être cherchés et trouvés, sans trop de difficultés.

Pour les élections nationales (législatives et présidentielle), la question peut se poser légitimement, car il s'agit de la politique et des lois de la France. C'est donc aux citoyens Français de voter.

Qu'en est-il des citoyens d'origine étrangère résidant depuis longtemps en France et souvent de façon définitive ?

Il est normal qu'ils puissent participer aux décisions qui les concernent autant que les autres dans la mesure où ils souhaitent s'intégrer à la société française et où leurs enfants sont destinés à grandir et vivre en France.

Notons qu'il s'agit non pas d'étrangers, mais de citoyens d'origine étrangère. Ce n'est pas la même chose !

Naturaliser. Ce mot tient de son origine une connotation raciste assez désagréable : quelle nature faut-il changer pour en acquérir une autre ? En fait, le terme juridique précis est : acquisition de la nationalité française. Ici, pas question de renier son origine, de changer de nature, il s'agit seulement de l'acquisition d'une qualité nouvelle.

C'est la vie commune sur le territoire, le choix d'un certain nombre de valeurs de civilisation (comme la liberté ou l'égalité) qui ont constitué la nation.

L'adhésion à une nation n'est pas seulement une question de naissance mais de choix. Il est normal que ce choix soit concrétisé par la reconnaissance légale de la nationalité française à ceux qui auront choisi de la bâtir ensemble.

Les immigrés ont en réalité deux « patries » : celle de leurs traditions et de leurs pères et celle de leur vie présente, de leur avenir et de leurs enfants. Il ne s'agit plus de leur demander de « changer de nature », mais d'accepter, ce qu'en fait ils ont fait quand ils ont décidé de s'installer en France, les devoirs et les droits des citoyens du pays où ils ont choisi de vivre.

# GALERIE ARIEL

140, boulevard Haussmann - 75008 Paris  
Tél. (1) 45.62.13.09

222 27 33

## LE REFUGE SPORTS

LE REFUGE

46, rue Saint-Placide 75006 Paris

## ets DANIEL

PRÊT A PORTER FÉMININ

**DEELIE**  
98, RUE D'ABOUKIR  
75002 PARIS  
TELEPHONE 4233.90.16

C I N E M A S  
D'AUJOURD'HUI

## VOIR ABSOLUMENT

*Pelle le Conquérant* du Danois Bille Auguste. Cette fresque historique est d'une grande beauté plastique, antiraciste jusqu'à la moelle, et raconte l'histoire d'un petit Suédois de neuf ans qui émigre avec son père au Danemark (Palme d'or justifiée au dernier festival de Cannes).

*Classified people*, un émouvant documentaire de Yolande Zauberman, sur les discriminations raciales en Afrique du Sud ; à partir de l'exemple d'un couple (un Blanc « reclassé » métis et sa femme, Noire) digne et amoureux.

## A VOIR

*Dear America*, film américain de Bill Couturie: l'histoire de la guerre du Vietnam à travers les lettres écrites à leurs familles par des soldats américains et des documents d'époque.

*Good Morning Vietnam*, de Barry Levinson, ou comment s'exerçait la censure sur ceux qui osaient dire ce qui se passait au Vietnam.

## A VOIR, BIEN SUR

Le dernier Costa Gravas : *La main droite du diable*. Ce qu'un citoyen de base, apparemment normal, est capable de faire pour le maintien de l'« ordre moral », le fascisme ordinaire.

*Mangeclous*, adaptation fidèle du roman d'Albert Cohen par Moshe Mizrahi. Une brochette de bons acteurs. Un bon moment à passer.

## A VOIR AUSSI

Un bon documentaire de Jean-Patrick Lebel, *Notes pour Debussy* ou l'implosion d'un immeuble de la cité des 4000 dans la région parisienne. L'histoire d'une dégradation sociale (avec la participation de Marina Vlady).

*Dunia*, un film qui nous vient du Burkina-Faso, de Pierre Yaméogo : comment se fait l'urbanisation d'une jeune fille qui quitte son village pour pouvoir être scolarisée. Le long métrage est normalement précédé d'un court métrage de Mustapha Daho « A nous la rue », plusieurs fois primé au cours de festivals internationaux, sur les enfants de Ouagadougou.

*Willow* de Ron Howard (Grande-Bretagne). Carte fantastique qui met en scène dans la première partie le monde des nains. Belle idée pour enseigner le droit à la différence. Dommage que l'extrême violence des images suivantes met en cause la structure et les effets habituels du conte.

L I V R E S  
D'ICI ET D'AILLEURS■ *L'antisémitisme*, de Yves Chevalier.

Si l'antisémitisme a perduré au fil des siècles, c'est qu'il fut souvent au centre d'une véritable stratégie, celle du bouc-émissaire.

Au fil des temps, dans plusieurs pays, Yves Chevalier nous montre comment des groupes sociaux en proie à diverses crises ont pu faire des Juifs la cause de ces crises, puis se décharger sur eux des problèmes.

L'antisémitisme apparaît alors comme un exutoire proposé par les groupes dominants de ces sociétés pour réguler des crises sociales en agissant sur des causes symboliques désignées. Un ouvrage clair et documenté, pour comprendre. Editions du Cerf.

■ *Les Juifs du pape à Nîmes et la révolution*, de Lucien Simon et Anne-Marie Dupont.

Une communauté juive vivait dans les Etats français du pape, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Vie difficile, à peine tolérée. A la Révolution, la citoyenneté française leur est reconnue de 1790 à 1793. Qui étaient-ils, comment ont-ils vécu la Révolution ? Les deux auteurs, s'appuyant sur des documents inédits, décrivent le parcours de la communauté et le destin de quelques uns de ces membres, à Nîmes. La révolution à ras du terroir. Edisud.

■ *Touchez pas aux droits de l'homme*.

Dans un ouvrage touffu d'une extrême richesse, Alan Gewirth, ancien président de l'Amera (American philosophical association), professeur de philosophie à l'université de Chicago, démontre patiemment le fondement philosophique des droits de l'homme.

Ça change des refrains trop répandus tendant à faire de ceux-ci de simples réflexes de charité... occidentale. Les applications du principe des droits de l'homme, selon Gewirth, doivent indiscutablement s'exprimer dans les domaines de la lutte contre la faim, de la prévention du cancer et de la maladie, du fait politique, économique, civique, social. C'est chouette de confirmer le fait qu'outre-Atlantique il y a des gens qui pensent comme nous. Droits de l'Homme, défense et illustrations, éd. Cerf, coll. Nouveaux Horizons.

■ *L'Algérie au Parlement 1958/1962*, par Michèle Salinas.

La guerre d'Algérie divisa l'opinion française au point que vingt-cinq ans plus

tard, les cicatrices n'en sont pas refermées. Qu'en fut-il de nos élus ? Quelle logique, quelles positions défendent les uns et les autres ? Comment ces élus du peuple que sont les parlementaires vécurent-ils et comprirent-ils (ou pas) ce que signifiait l'insurrection algérienne ? Eurent-ils seulement un poids réel sur les décisions prises ? Un livre pointu mais éclairant. Ed. Privat.

■ *Justice économique pour tous, présenté par le père Jean-Yves Clavez*.

Sous ce titre net, c'est la lettre pastorale des évêques américains sur l'enseignement catholique social et l'économie américaine qui nous est proposée. Un document qui, publié en pleine ère reaganienne, fit grand bruit en son temps (1986). Un livre certes destiné aux spécialistes, mais qui nous concerne tous par les thèmes abordés ; spéculation, chômage, rôle de l'Etat ou partage des richesses... Ed. Cerf-Castella.

■ *Les enjeux de l'école*.

C'est au-delà des modes et des bavardages que s'inscrit le travail de Claude Liauzu, universitaire, et ses collaboratrices. Intitulé *L'école et l'immigration* : enjeux interculturels d'une société plurielle, le dossier qu'ils ont réalisé est édité par l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman). Deux annexes permettent de faire le point : l'école et l'immigration à travers les textes officiels et sur le monde musulman dans les programmes scolaires. Un essai bibliographique, complet couvre la période de 1975 à 1987 et permet de se rendre compte qu'on a beaucoup écrit. Pas assez agi ? Université d'Aix-Marseille.

## TAMBOURS 89

Les tambours du monde entier, du Burundi, d'Egypte, de Tunisie, d'Amazonie, des Antilles, d'Amérique, d'Iran, d'Inde, du Japon, de Chine... devraient se retrouver au printemps prochain à Paris pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française.

Au départ, une idée simple : c'est au son du tambour que se sont joués les actes importants de la Révolution. Pourquoi ne pas les associer à la fête en l'élargissant au monde entier puisque le message révolutionnaire était universel ? Avec les participations déjà annoncées, les soutiens acquis (Mission du bicentenaire, Unesco, Fetaf et Caif), le pari n'est plus aussi fou qu'il pouvait le paraître. Il sera tenu au parc de la Villette. Un des rendez-vous musical du bicentenaire.

CE JOURNAL  
EST CELUI DE PARISVille de  
PARIS

## 30 MESURES POUR :

- Les familles
- Les personnes âgées
- Les handicapés

## ENVIRONNEMENT :

La promenade plantée Bastille-Bols de Vincennes

## PERSONNES ÂGÉES :

100 000 places de spectacle gratuites

## TRANSPORTS :

Gare Montparnasse : en attendant le TGV

## CULTURE :

Réouverture du Théâtre du Châtelet le 20 décembre

PARIS  
AU CŒUR DE  
LA SOLIDARITÉ

Il tente de mieux vous informer des transformations des quartiers, des grands projets pour Paris, des multiples services que vous pouvez trouver dans la capitale.  
« Ville de Paris » paraît chaque mois et est mis en vente chez tous les marchands de journaux de Paris

Canal graphic : 40347790

M 2826

5,00 F

01040

ABONNEZ-VOUS

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION MUNICIPALE, HÔTEL DE VILLE, 75196 PARIS RP  
TÉL. : 42-76-46-01

# T H E A T R E E

## La nuit des chats

Une pièce tirée d'un roman de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Jean-Paul Chambas avec Maurice Bénichou.

Dans le minidictionnaire de présentation, il y a **agression raciste** : « Les types étaient jeunes, clean. Vous, crado, fatigué, avec vos moustaches de cinéma, sortant comme par hasard d'un café turc. Le lendemain, c'est clair, le miroir le dit : vous avez l'air louche, franchement basané. Faites pas l'innocent, vous le savez ! » A frousse, il y a : « Trouille, peur bleue. Celle qui prend au ventre,

*fait remonter la bile et pousse à l'air tout ce qu'on a de boyaux. Et puis celle qu'on oublie, mais qui taraude, réveille la nuit et couvre de sueur. Un pas vers la folie, déjà. Tout vient de là. »* Enfin à **politique**, il y a : « La pièce ? Vous voulez rire ? » Le 28 janvier, la soirée est retenue pour les adhérents du MRAP (70 F la place). Réservations au 89, rue Oberkampf, 75011 Paris.

*La nuit des chats*, au théâtre ouvert, au jardin d'Hiver, cité Véron, 94, bd de Clichy, 75018 Paris. Du 6 janvier au 4 février.

## Les Petites Annonces de Différences

Voyager autrement avec le CEVIED pour découvrir, rencontrer, comprendre en hiver et au printemps 89 :  
Inde du Sud : février  
Inde traditionnelle – Sénégal  
– Turquie – Burkina : mars  
CEVIED 8, quai Maréchal-Joffre, 69002 Lyon. Tél. : 78.42.95.33.

A louer à Menton (06) près de la mer : meublé 2 pers. confort. 2 400 F/mois cet hiver. Tél. : 93.57.06.85.

« Veillée entre amis » : un livre pour comprendre la veillée, 19 F en librairie ou à *Atelier du 4<sup>e</sup> jour*, 136, bd de Gaulle, 06340 La Trinité.

Tarif : 25 T.T.C. la ligne (26 signes ou espaces). Texte et règlement à **Différences** : 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 48.06.88.33  
Les membres de la Société des amis de Différences bénéficient d'une insertion gratuite par an (maximum 5 lignes)


### ABONNEMENTS

1 an : 200 F.  
1 an à l'étranger : 220 F.  
6 mois : 120 F.  
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.  
6 mois : 80 F.  
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).  
Soutien : 300 F.  
Abonnement d'honneur : 1 000 F.  
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.  
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

### Publicité au journal

Photocomposition  
PCP, 17, place de Villiers,  
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montigeon. Tél. : 33.83.80.22.  
Commission paritaire n° 63634.

ISSN 0247-9095.  
Dépôt légal : 1989-1

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Albert Lévy

**REDACTION**  
Rédacteur en chef  
René François  
Secrétariat de rédaction-maquettes : V.M.

**ONT PARTICIPE A CE NUMERO :**

Chérifa Benabdessadok, Franck Teruel,  
Louis Mouscron.

## AGENDA

### JANVIER

**6** *L'Amphitryon* de Molière, au théâtre de l'est parisien. Une pièce rarement jouée, ici produite par le Théâtre national de Strasbourg. Tél. : 43.64.80.80.

**7** *De Montmartre à Sidi Boulaïd*, c'est le titre de l'exposition photo conçue par l'Aïdda (Association interculturelle de production, diffusion et documentation audiovisuelles). Six photographes présentent 60 clichés sur Montmartre, premier volet d'un travail qui jusqu'en juillet 89 fera se rencontrer artistes français et tunisiens. Galerie du Crédit mutuel, 9, rue Duc, 75018 Paris. Jusqu'au 14 janvier.

**8** Les Auxerrois n'ont plus que ce jour pour découvrir 92 œuvres de Picasso (extraites du legs Zervos) exposées dans le cellier de l'abbaye Saint-Germain. De 14 h à 18 h. Tél. : 86.46.68.89).

**14** et 15, à Lyon, colloque du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), au lycée privé Saint-Louis-Saint-Bruno, 16, rue des Charreaux, 69001 Lyon. Thème central : « Apprendre ensemble, réussir tous » avec des chercheurs et des enseignants, sous le tryptique de l'égalité, de la liberté, de la fraternité. Tél. : 74.45.21.21 ou 75.26.23.52.

**20** et 21 Fawzi Al Aiedy est au CAC de Sceaux ! Entre Orient et Occident, le luthiste d'origine irakienne joue également du cor et du hautbois : le symbole d'une tradition enrichie et frottée aux autres. A voir et à entendre. Egalement au Sentier des Halles (Paris), à 22 heures, du 24 janvier au 11 février.

**20** Jusqu'au 28, Faches Dumesnil (Nord) organise ses deuxièmes rencontres de ciné du tiers monde. Dix films au programme, d'Haïti, du Chili, du Mali ou du Burkina-Faso. En présence de Jean Ziegler. Tél. : 20.95.46.52.

### FEVRIER

**1** au 12. La Maison des cultures du monde (101, bd Raspail, 75006 Paris) présente deux créations de l'acteur et danseur japonais Yoshi Oida, sur une musique d'Akiro Susuki. Du théâtre presque improvisé, dépendant largement du public et du dialogue instauré (20 h 30).

**4** Léo Ferré vient faire un tour à Malakoff, le vieil anar fraternel revient de Toscane – où il vit depuis 18 années – avec ses mots jamais usés. Que le Théâtre 71 de Malakoff (place du 11-Novembre) soit remercié de cette rencontre ! Tél. : 46.55.43.45.



15 ans, 20 milliards de francs de chiffre d'affaires dont plus de la moitié hors de France

## Votre vie, aujourd'hui et demain.

3 secteurs d'activité : – SANTÉ HUMAINE  
– PARFUMS ET PRODUITS DE BEAUTÉ  
– BIO-INDUSTRIES

### SA MATIÈRE PREMIÈRE : LA RECHERCHE

– 1,3 milliard de francs  
– Un centre unique en Europe de recherches en bio-technologies  
– Des accords avec des instituts de recherches internationaux

### SES ATOUTS : SES ÉQUIPES D'HOMMES

– 25 000 personnes dont 6 000 hors de France

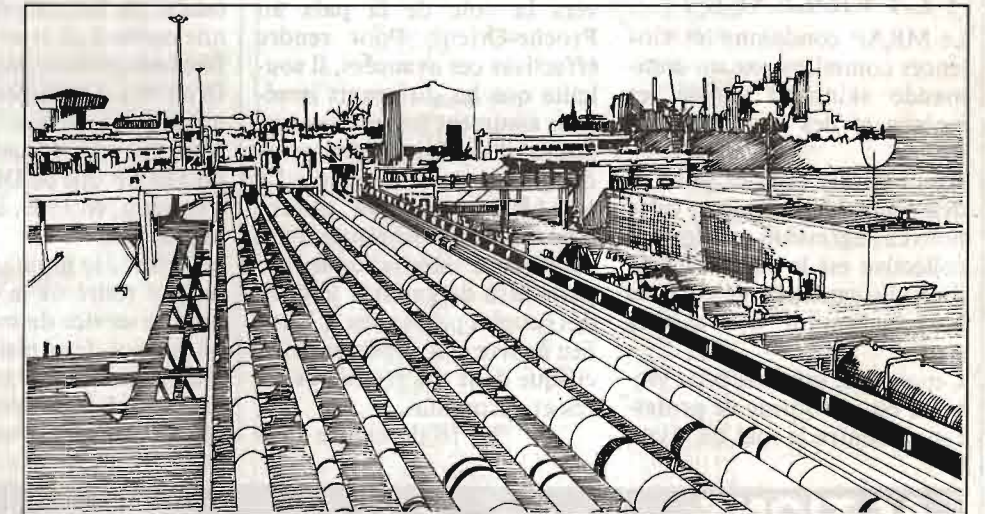
### SON IMPLANTATION INTERNATIONALE

– Présence dans plus de 60 pays

## Le Gaz de France aujourd'hui

Le GAZ DE FRANCE, acheteur, transporteur et vendeur de gaz naturel, aujourd'hui c'est :

- 28 575 agents,
- 42,1 milliards de francs H.T. de Chiffre d'affaires,
- 4,08 milliards de francs H.T. d'investissements,
- 278 milliards de kWh livrés à 8,7 millions de clients,
- 25 000 km de réseau de transport,
- 104 000 km de réseau de distribution,
- 13 stockages souterrains,
- 3 terminaux méthaniers dont Montoir-de-Bretagne,
- 3 Centres de recherches sur les sciences et techniques appliquées, sur les utilisations du gaz naturel et sur les matériels et procédés en développement,
- 2 stations d'essai dont l'une spécialisée en matériel cryogénique.



MONTOIR DE BRETAGNE : Terminal Méthanier de GNL

## TOUTE NOTRE ENERGIE EST POUR VOUS

## COMMUNIQUES

### HORREUR !

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) condamne l'odieux et lâche attentat meurtrier perpétré le 19 décembre contre le foyer SONACOTRA de Cagnes-sur-Mer. Un homme est mort, 10 autres sont blessés. Il partage la douleur des familles. Il souhaite que des mesures exceptionnelles soient prises par les autorités pour arrêter les assassins qui doivent être punis de manière exemplaire.

Par ailleurs, il s'inquiète de la recrudescence des manifestations de groupes d'extrême droite. Il réitère sa demande en vue de leur dissolution. Il appelle à une manifestation le mercredi 21 décembre à 18 h 30, place du Général-de-Gaulle, à Cagnes-sur-Mer.

Le 19 décembre 1988

### NON

#### A LA VIOLENCE !

Le MRAP condamne les violences commises par un commando skinhead contre les lycéens et des enseignants à Rouen.

Après Brest, Lille et pour la deuxième fois à Rouen, cette nouvelle agression publique et collective est le signe évident d'un glissement dangereux vers la banalisation des thèmes nazis.

Cependant, même si cette violence est une forme de protestation contre le mal de vivre,

elle représente néanmoins une grave menace pour l'ordre public. Pour arrêter cette escalade et neutraliser ces agissements, le MRAP demande :

- que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre de ces groupes, et notamment par une application ferme de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 ;
- la dissolution des groupes d'extrême droite qui utilisent et alimentent ces groupes.

Le 15 décembre 1988

### POUR QUE LA PAIX ET LE DIALOGUE L'EMPORTENT

Le MRAP a pris connaissance avec le plus grand intérêt de l'intervention de Yasser Arafat à l'ONU et des récentes déclarations des dirigeants politiques américains. Il se félicite des progrès décisifs accomplis vers la voie de la paix au Proche-Orient. Pour rendre effectives ces avancées, il souhaite que les dirigeants israéliens assument toutes leurs responsabilités dans le processus de paix ainsi engagé. Le MRAP espère que pourra s'ouvrir très prochainement la conférence internationale qui permettra de garantir le droit des peuples palestinien et israélien à vivre leur coexistence pacifique dans des frontières sûres et reconnues.

Le 16 décembre 1988

## ACTIONS

### Perpignan

Le comité local a contacté 16 organisations ou partis pour mener l'action pour le droit de vote des immigrés et contre la loi Pasqua. Une motion a été portée en Préfecture (le 12 décembre) et une manifestation a eu lieu le 20.

### Vénissieux

Trois cents personnes se sont rassemblées à l'appel du comité local MRAP pour une projection d'« Un monde à part ». Solly Smith, représen-

tant de l'ANC en France a ensuite participé à un débat avec plus de cent sympathisants.

### Lyon

Albert Lévy a représenté le MRAP aux obsèques d'Albert Goldman, dirigeant de la Résistance à Lyon. Il était également le père de Pierre Goldman, assassiné, et du chanteur Jean-Jacques Goldman.

### Paris

Conférence de presse du MRAP le 7 décembre, avec la LDH et le soutien de 126 as-

La cotisation du MRAP reste fixée, pour 1989, au tarif de ces dernières années (montant de base : 220 F) (1), mais il s'y ajoute 80 F pour l'abonnement complet à **Différences**. Certains adhérents s'en inquiètent.

Rappelons que, jusqu'à fin 1987, l'adhésion au MRAP et l'abonnement à **Différences** étaient séparés. Les adhérents recevaient **Droit et Liberté**, l'autre mensuel du MRAP, informant exclusivement sur ses activités. S'ils le souhaitaient, ils pouvaient en outre s'abonner à **Différences** pour la somme de 200 F.

Au congrès du MRAP de novembre 1987, il a été décidé, à des fins de rationalisation et d'économie, de fusionner **Droit et Liberté** et **Différences**. Ce dernier, en conséquence, a été fourni en 1988 aux adhérents du MRAP, sans augmentation de la cotisation, dont une partie était reversée à **Différences** (comme auparavant à **Droit et Liberté**) pour le paiement de ce service.

Mais l'équilibre financier, tant du MRAP que de **Différences**, a conduit, en 1989, à une double mesure :

- réduire le montant du versement retiré de la cotisation pour le service du mensuel ; il ne permet désormais de recevoir dans l'année que les dix numéros de 8 ou 16 pages (soit l'équivalent, en volume, de

l'ancien **Droit et Liberté**) ;

- demander un complément de 80 F pour l'envoi des quatre numéros spéciaux trimestriels de **Différences** (de 72 à 100 pages chacun).

Ainsi, les adhérents, en réglant la cotisation normale, conserveront leur lien régulier avec le Mouvement et sa publication, grâce aux pages mensuelles de **Différences**. Il ne leur en coûtera que 80 F (au lieu de 200 F) pour bénéficier de l'abonnement complet, avec les quatre gros numéros comportant chacun un dossier copieux et des informations plus développées sur les questions qui les intéressent.

Nous pensons qu'ils seront sensibles à cet avantage. Et qu'ils auront à cœur de s'acquitter sans tarder de la cotisation et de l'abonnement à ce tarif préférentiel. Chaque adhérent de 1988 est invité à recueillir lui-même l'adhésion nouvelle d'une autre personne au moins dans son entourage. Nous espérons qu'il s'y emploiera pour que le MRAP soit plus fort, mieux à même de mener son combat à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire.

(1) Adhésion, montant de base : 200 F ; sans emploi : 100 F ; jeune : 50 F ; soutien : 500 F ; bienfaiteur : 1 000 F.  
A adresser au comité local ou, à défaut, au siège national : MRAP, 89 rue Oberkampf, 75543 Paris Cedex 11.

sociations pour l'abrogation de la loi Pasqua.

### Haute Vienne

Le comité de Limoges a organisé « 6 heures pour les Kurdes », fin novembre. Exposition, revues de presse, débats se sont succédé pour faire connaître la dramatique situation de ce peuple.

La fédération est par ailleurs très active pour l'abrogation de la loi Pasqua. Une information-tract a, entre au-

tres choses, été largement diffusée.

### Vaucluse

La fédération a lancé des pétitions pour les droits des immigrés. Elles seront remises aux députés et sénateurs du département après une conférence de presse.

Ville par ville, des réunions publiques sont en cours, notamment à Carpentras, l'Isle-sur-Sorgue, Bollène et Châteaurenard.

## CARNET

• **Annie Luran** n'est plus. Toute son œuvre est consacrée à l'analyse de notre société, des rapports entre ceux qui y vivent, et particulièrement à ceux qui sont « différents ». Elle savait leur donner la parole « en direct » dans les « livres-vérité » qu'elle a réalisés en alliant modestie talent et créativité. Parmi les quelque vingt ouvrages dont elle est l'auteur, plusieurs ont pour sujets les immigrés, comme « **Un noir a quitté le fleuve** » ou « **Les enfants de nulle part** », ou encore « **Servir en France** », sur les employés de maison étrangères, paru aux Editions Droit et Liberté avec une préface d'Albert Lévy. « **Le sale espoir** » traite des handicapés moteurs ; d'autres du racisme, du néo-nazisme. Annie Luran a aussi collaboré à des films, fait des émissions de radio, et publié de nombreux articles, entre autres dans « **Différences** », dont elle fut parmi les fondateurs. Son sourire, son amitié toujours disponible, son esprit combatif nous manquent cruellement.

• **Robert Cornevin**, décédé le 14 décembre, à 69 ans, était un historien de grande renommée, connaisseur passionné de l'Afrique - où il avait vécu comme administrateur de la France d'outre-mer. Son « **Histoire de l'Afrique** » est un ouvrage de référence. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, président de

l'Association des écrivains de langue française, directeur scientifique de la revue « Afrique contemporaine » (1961-85), éditeur de « **Mondes et cultures** » et de « **Lettrés et cultures** », ce chercheur infatigable ne s'intéressait pas seulement au passé, mais plus encore sans doute aux hommes, sur le terrain, à leur vie, à leurs créations. Sous l'occupation, il participa activement à la Résistance. Membre du MRAP, il a fait bénéficier à diverses reprises nos publications et notre action de son savoir, de son soutien. Il était pour nous inséparable de son épouse, Marianne Cornevin, qui a partagé certains de ses travaux. Nous lui disons notre chaleureuse sympathie.

• Le comité de Saintes nous a également fait part de la disparition de notre amie Arlette Fournier. Elle avait fondé l'un des premiers « club Différences », club dont l'activité se poursuit encore aujourd'hui, dans l'établissement scolaire où elle enseignait. Arlette Fournier avait été à l'initiative du jumelage de sa ville avec Tombouctou (où la solidarité avait permis de créer une bibliothèque). A ses amis et sa famille, le MRAP et **Différences** tiennent à faire part de leur plus sincère sympathie.

## Présidence et secrétariat national du MRAP

Depuis octobre, Mouloud Aounit, élu en juin secrétaire général du MRAP, assure effectivement cette fonction, en remplacement d'Albert Lévy, qui a été élu membre de la présidence. Deux postes de secrétaires généraux adjoints ont été créés, pour lesquels le Conseil national a désigné René Mazenod et Annie Dumas. Albert Lévy avait demandé à être déchargé de ses activités de secrétaire général, qu'il exerçait depuis plus de 17 ans. Auparavant, il avait pris part aux instances responsables du Mouvement (Bureau national, Secrétariat national), peu après sa fondation (1949), tout en dirigeant, comme rédacteur en chef, puis directeur, **Droit et Liberté** et **Différences**, les

mensuels successivement édités sous l'égide du MRAP. La présidence est donc désormais composée de Roland Rappaport, président-délégué, Jacques Chevassus (Limoges), Pierre-Marie Danquigny (Avignon), Albert Jacquard, Albert Lévy, Alain Miranda (Agen), Charles Palant, George Pau-Langevin, Véronique de Rudder ; et le secrétariat national de Mouloud Aounit, René Mazenod, Annie Dumas, Marie-Thérèse Denis, Stéphane Meyer, Jean-Louis Sagot-Duvaurox. Le 18 janvier, les membres de la présidence et du secrétariat national recevront la presse pour l'informer de l'action du MRAP et de ses projets en 1989.

## pour Différences

Trois possibilités sont proposées pour contribuer au succès de **Différences** :

### 1<sup>re</sup> possibilité :

• Je m'abonne à **Différences** pour un an ; je recevrai les 10 numéros mensuels et les 4 gros numéros trimestriels.

Montant ..... 200 F

### 2<sup>e</sup> possibilité :

• J'adhère au MRAP (220 F) et j'ajoute seulement 80 F pour recevoir pendant un an toutes les parutions (mensuelles et trimestrielles) de **Différences** (1) soit en tout ..... 300 F

3<sup>e</sup> participation complémentaire :

• J'ajoute, pour le succès de **Différences**, une participation complémentaire (2) de ..... F

Ci-joint, je vous envoie donc la somme totale de ..... F

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

A découper ou à reproduire et adresser avec le chèque à **Différences**, 89, rue Oberkampf, 75543 Paris cedex 11.

## BONS DE SOUTIEN : TIRAGE DU 12 DECEMBRE 1988

Une semaine en Tunisie  
N° 127 704

Un ordinateur  
N° 141 184

Un tableau (peinture)  
N° 177 616  
N° 56 681

Une sériographie  
N° 53 904  
N° 63 867  
N° 109 151  
N° 58 107

Un abonnement d'un an à **Différences**  
N° 162 628  
N° 55 090  
N° 172 567  
N° 184 552  
N° 085 601  
N° 10 076  
N° 094 916  
N° 56 421  
N° 139 365  
N° 094 911

Une poupée japonaise  
N° 54 686

Un disque compact  
N° 56 448 - 1 CD Auvédis, « Quarteto Negro » (Brésil)  
N° 153 042 - 1 CD Auvédis, « 7 chants d'amour » par Angélique Ionatos  
N° 115 091

Un disque classique  
N° 121 484 - 1 disque Decca  
- Granados « Goyescas » A. de Larrucha  
N° 186 188 - 1 disque EMI  
- Chopin « Les Grandes Polonaises » Cziffra  
N° 167 593 - 1 disque Festival - Joyaux de la musique russe  
N° 138 041 - 1 disque Festival - Haydn « Symphonies 92 et 103 »  
N° 198 835 - 1 disque Festival - Bruckner « Symphonie n° 3 »

Une planche pédagogique du MRAP : « La Révolution de l'Égalité »  
N° 163 342  
N° 215 847  
N° 45 761  
N° 01 871  
N° 115 857

Un livre « 75 Photographes contre l'apartheid »  
N° 212 622  
N° 209 307  
N° 199 186  
N° 090 799  
N° 02 826

Un calendrier révolutionnaire 1989 (MRAP)  
N° 133 695  
N° 217 046  
N° 120 697  
N° 34 821  
N° 122 537  
N° 113 491  
N° 217 026  
N° 139 395  
N° 179 263  
N° 084 091

Un livre « L'Affaire Dreyfus » (Pierre Paraf)  
N° 139 889  
N° 55 461  
N° 179 108  
N° 165 371  
N° 01 641  
N° 129 404  
N° 01 806  
N° 140 671  
N° 213 815  
N° 123 371

Un livre « Combattants, héros et martyrs de la Résistance » (David Diamant)  
N° 115 091  
N° 29 071  
N° 095 861  
N° 132 053  
N° 198 267  
N° 108 141  
N° 07 501  
N° 094 917  
N° 085 056  
N° 145 636

Une loi de 7 badges (MRAP)  
N° 112 798  
N° 30 051  
N° 115 771  
N° 208 011  
N° 100 299  
N° 092 521  
N° 156 644  
N° 144 501  
N° 086 411  
N° 165 079

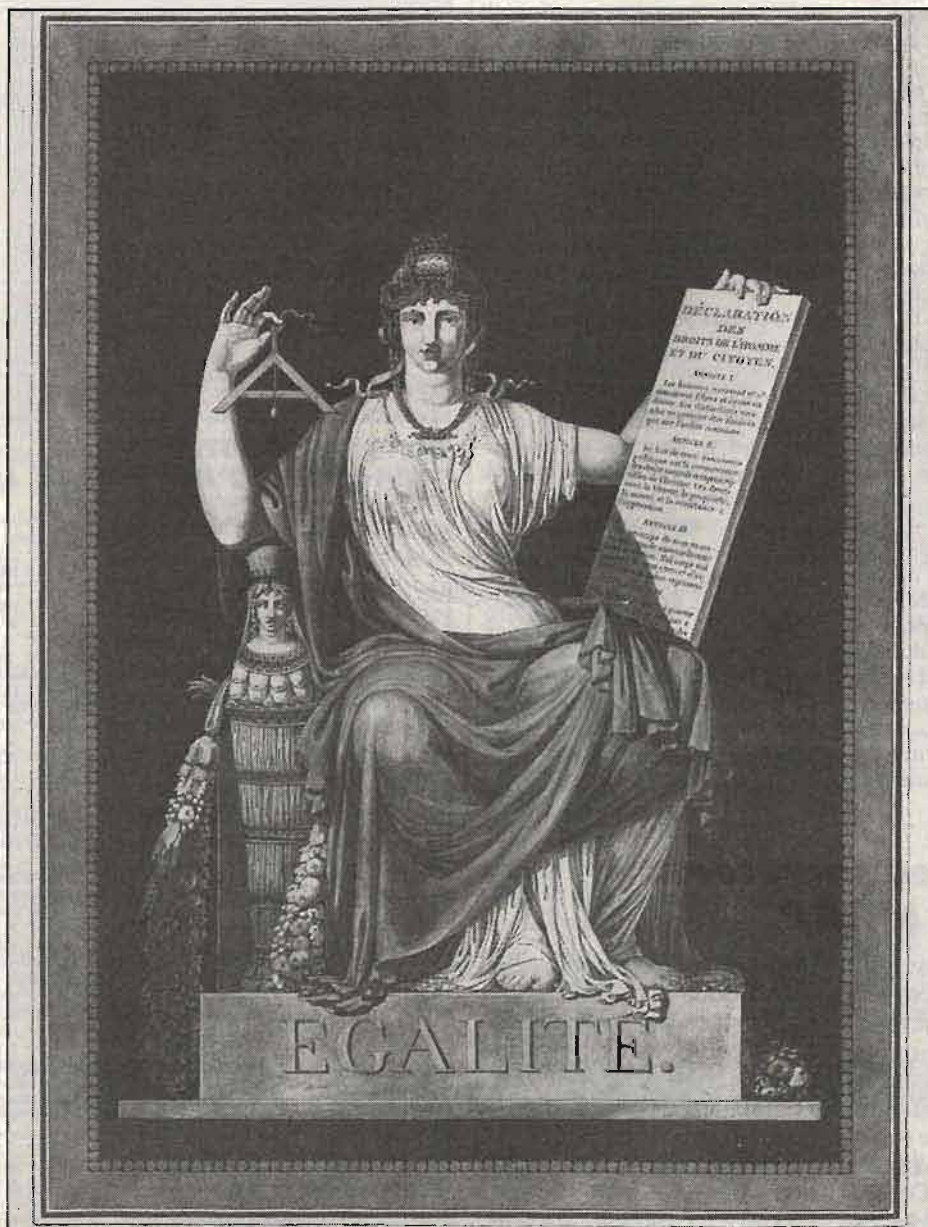
Rappel  
Tirage du 8 août 1988 :  
Un lecteur de disques compacts - N° 140 921



# A L'HEURE DE LA REVOLUTION

## Calendrier An 197 de l'Egalité

*Un calendrier pour l'année 1989 a été édité par le MRAP. Il reprend les principes de découpage et les références agricoles du calendrier républicain instauré le 5 octobre 1793 par décret de la Convention. Ce calendrier de l'année nouvelle fait voyager dans le passé. De lecture aisée et fonctionnelle, accompagné de reproductions en couleurs marquant les grands événements de l'époque, il permet de se cultiver naturellement, sans effort, au jour le jour. Prix à l'unité : 40 F + frais d'envoi.*



### **Planche pédagogique illustrée** *La Révolution de l'Egalité*

*Cette planche pédagogique est imprimée sur du papier glacé, agrémentée de reproductions en couleurs et accompagnée d'un texte récapitulatif des grandes décisions révolutionnaires de 1789. Le thème de l'égalité, illustré par la phrase générique*

*« Blancs, Noirs, catholiques, protestants, juifs, libres penseurs, tous citoyens » peut ainsi être agréablement abordé avec les collectifs scolaires et professionnels.*

**Prix à l'unité : 80 F + frais d'envoi.**

*Déclarations des droits de l'homme : en deux planches séparées, le texte complet des déclarations de 1789 et 1793.*

**Prix à l'unité, chaque planche : 50 F + frais d'envoi.**

**4 badges-punaises Liberté-égalité-fraternité : 25 F.**

*Un prix préférentiel est accordé aux commandes groupées (à partir de 10 exemplaires identiques) : 30 F le calendrier et 60 F la planche + frais d'envoi. Les commandes sont à adresser au siège du MRAP, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 48.06.88.00.*